



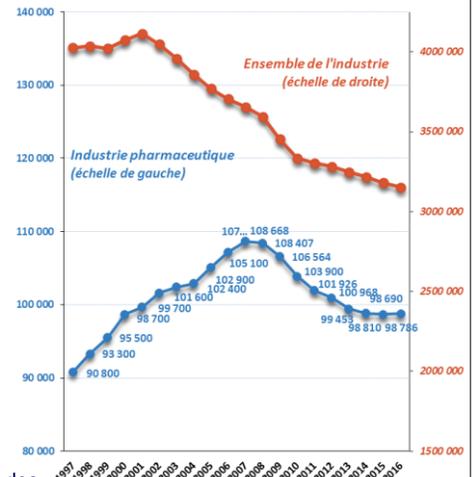
Repères sur l'emploi des entreprises du médicament

(dernières sources consolidées au 31/12/2016)

Une industrie de l'innovation engagée dans une politique emploi dynamique... mais fortement impactée par la politique du médicament

Evolution des effectifs de l'industrie du médicament

- ✓ 98 786 salariés en 2016*, soit plus de 3% de l'emploi industriel français, une légère évolution de 0,1% par rapport à 2015, soit 176 emplois créés
- ✓ Près de 10 000 recrutements par an en moyenne depuis 10 ans
- ✓ Plus de 6800 recrutements en 2016
- ✓ 43% des salariés recrutés ont entre 26 et 35 ans, 62,6% ont moins de 35 ans et 19,6% ont moins de 26 ans
- ✓ Recrutement par groupes de classifications :
 - Groupes 1 à 5 : 46,2%
 - Groupes 6 à 11 (« cadres ») : 50,2%
 - Non classés : 3,7%
- ✓ Hausse de 0,1% de l'emploi de 2015 à 2016 (98 610 salariés en 2015)
- ✓ Estimation pour 2017 : +0,4%, seconde année de hausse depuis 10 ans



* :Deux autres chiffres de recensement des effectifs sont souvent apportés mais reposent sur des périmètres différents : 80 903 salariés recensés selon la méthodologie de la DGE qui prend en compte les codes d'activité NAF 21.10Z et NAF 21.207 mais n'englobe pas l'ensemble des salariés travaillant dans l'industrie pharmaceutique. Les établissements employeurs appliquant la Convention Collective de la branche de l'industrie pharmaceutique (IDCC 0176) rassemblent, de leur côté, 127 500 salariés mais le périmètre est plus large car il inclut des cabinets de conseil, sociétés d'informatique, organismes de formation...

Source : enquête emploi annuelle Leem

Le secteur génère un fort emploi indirect...

Un emploi indirect important (197 500 personnes) qui porte l'effectif de l'ensemble de la chaîne du médicament à environ 296 200 personnes (296 190)

En effet, si l'on souhaite estimer le niveau d'emploi total induit directement par le médicament, il convient d'ajouter aux 98 786 salariés des entreprises du médicament :

- 8 500 personnes environ qui travaillent dans les PME de biotechnologie santé,
- environ 10 000 personnes, pour tenir compte notamment de certains centres de recherche juridiquement distincts ainsi que des sociétés extérieures de visite médicale et des structures privées de R&D (type CRO's),
- 8 500 personnes de l'industrie des principes actifs à usage pharmaceutique.
- L'effectif de l'ensemble des acteurs de la chaîne du médicament intègre en outre les personnes employées chez les grossistes répartiteurs (12500 personnes), les dépositaires* (3000 personnes) et dans les pharmacies d'officine** (145 000 personnes).

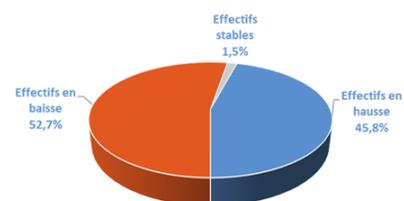
* Sources : CSRP (Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique) – Brochure 2008 - et CSNDPP (Chambre Syndicale Nationale des Dépositaires de Produits Pharmaceutiques)

** Source : Etude 2012 « Pharmacie d'officine » - Observatoire des métiers dans les professions libérales (OMPL)

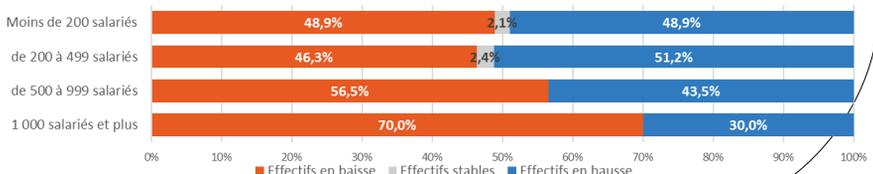
Evolution des effectifs en fonction de la taille des entreprises en 2016...

- 52,7% des entreprises du secteur voient leurs effectifs diminuer en 2016, 45,8% enregistrent une progression
- Le recul des effectifs concerne plus largement les plus grandes structures. L'orientation à la baisse devient majoritaire dans les entreprises de plus de 500 salariés
- 51,2% des unités de 200 à 499 salariés ont vu leurs effectifs augmenter en 2016

Répartition des entreprises selon l'évolution de leurs effectifs en 2016



Evolution des effectifs selon la taille des entreprises en 2016





Repères sur l'emploi des entreprises du médicament

(dernières sources consolidées au 31/12/2016)

Répartition des effectifs selon les familles de métiers et les domaines d'activités

Famille de métiers	Domaine	2016	Tendance
Recherche et développement	Recherche & Développement préclinique, développement galénique, développement industriel	6 809	↗
	Recherche & Développement clinique	2 296	
	Support R&D (pharmacovigilance, affaires réglementaires...)	2 468	↗
	Autres domaines de la R&D	1 835	↘
Production	Fabrication, conditionnement	19 059	
	Maintenance industrielle	3 402	
	Qualité	7 291	↗
	Support à la production (logistique, organisation, méthodes...)	8 276	↗
	Autres domaines de la production	6 108	
Commercialisation - diffusion	Information, promotion, vente	16 630	↘↘
	Marketing	3 930	↗
	Relation clients, SAV, assistance technique	1 782	
	Autres domaines de commercialisation-diffusion	2 206	↗
Administratif - fonctions support	RH, formation, paie, administration du personnel	2 580	
	Finance, comptabilité	2 518	
	Informatique, systèmes d'information	1 560	
	Secrétariat-assistanat	3 352	↘
	Autres fonctions (juridique, communication, affaires publiques...)	2 506	
	Autres métiers des fonctions supports	4 180	↗



Repères sur l'emploi des entreprises du médicament

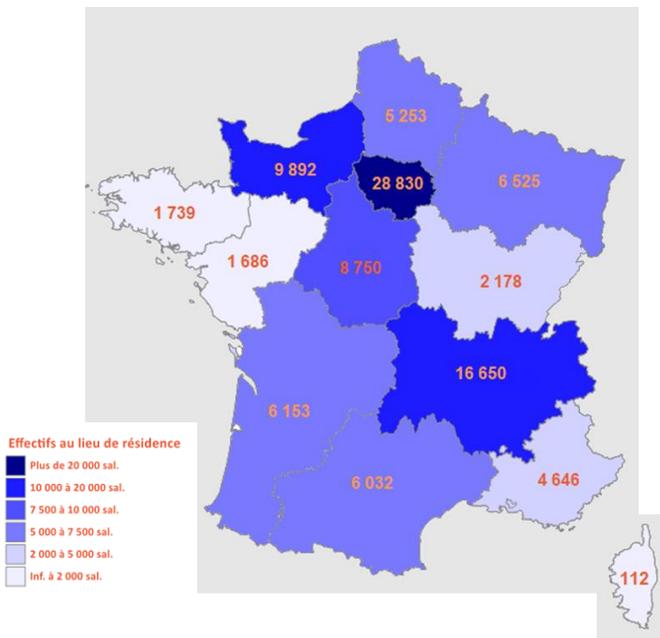
(dernières sources consolidées au 31/12/2016)

Un poids significatif du secteur dans le tissu économique de 6 régions majeures...

Les effectifs régionaux selon le lieu de résidence des salariés

	en %
Ile-de-France	29,2%
Auvergne-Rhône-Alpes	16,9%
Normandie	10,0%
Centre - Val de Loire	8,9%
Grand Est	6,6%
Nouvelle Aquitaine	6,2%

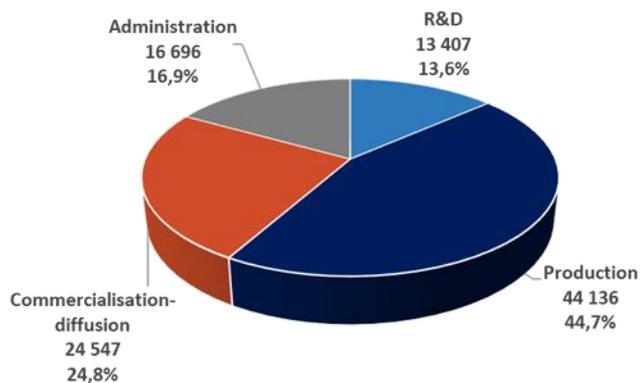
Répartition des effectifs selon la région d'habitation des salariés



Des atouts pour l'innovation et l'économie : des effectifs de R&D et de Production importants...

Des effectifs répartis en 4 grandes familles...

- La famille de métiers de la production demeure la plus importante avec 44,7% des effectifs en 2016. Une part élevée des effectifs dans la famille Recherche et Développement (13,6% en 2016) constitue une des principales caractéristiques du secteur. La proportion d'emplois dans la commercialisation-diffusion est plus élevée dans les PME (47,2%).
- En 2016, on constate un léger recul des effectifs de la commercialisation-diffusion (-0,5%) et des fonctions supports (-2%) tandis que le nombre de salariés progresse dans la R&D (+0,7%) et en production (+1,07%),

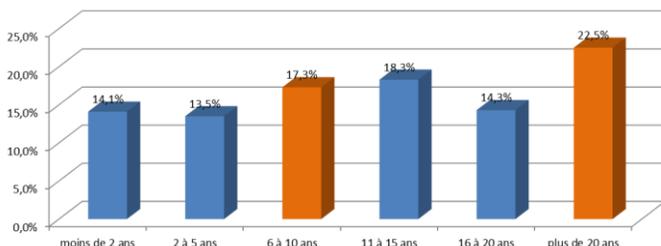


Le vieillissement de l'emploi industriel concerne aussi l'industrie pharmaceutique...

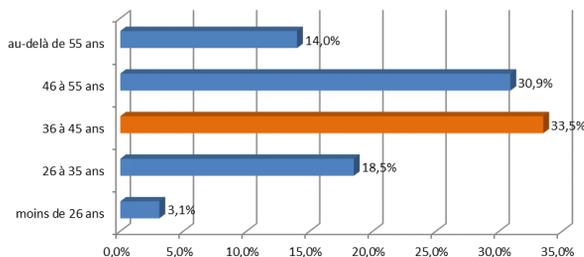
Age moyen : 43,6 ans
Age médian : 44,0 ans

- 14,5% des salariés ont moins de 30 ans
- 30% des salariés ont 50 ans et plus
- Age moyen des personnes recrutées : 30 ans
- Age moyen des personnes embauchées en CDI : 36,4 ans

Répartition des effectifs par tranches d'années d'ancienneté dans l'entreprise



Répartition des effectifs par tranche d'âge



- Ancienneté moyenne : 13,9 ans
- 55,1% des salariés des grandes entreprises ont une ancienneté supérieure à 10 ans



Repères sur l'emploi des entreprises du médicament

(dernières sources consolidées au 31/12/2016)

Une industrie féminisée et des emplois qualifiés...



56,9% de femmes



43,1% d'hommes

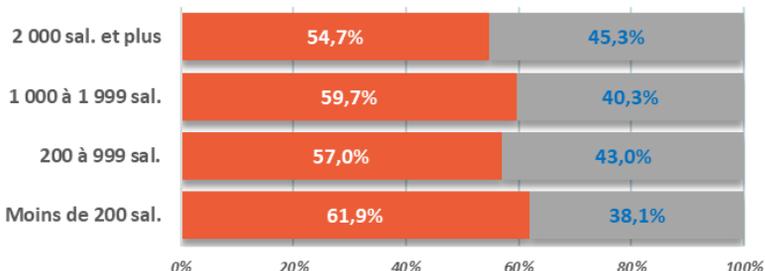
...et des emplois qualifiés :



Groupes 1 à 3 : **16,9%** (« ouvriers/employés »)
 Groupes 4 et 5 : **31,8%** (« ETAM* »)
 Groupes 6 à 11 : **51,3%** (« cadres »)

*ETAM : employés/techniciens/agents de maîtrise

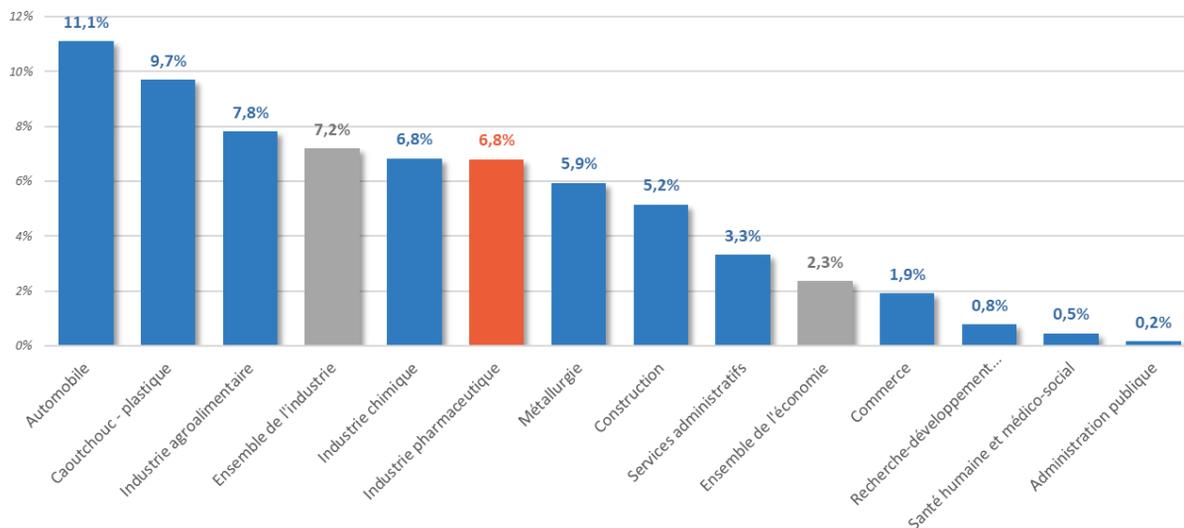
Taux de féminisation selon la taille d'entreprises



Utilisation de l'intérim dans le secteur

- En 2016, l'intérim représente **6,5% de l'emploi** (en équivalent temps plein), niveau inférieur à l'ensemble de l'industrie (7,2%), mais il a augmenté de 4,8% par rapport à 2015.
- 940 000 journées** de délégation de personnel intérimaire soit **6 500 emplois équivalents temps plein**
- Le recours à l'intérim est plus intensif dans les établissements de production (8,2%) et les autres activités tertiaires (5,7%). Il est nettement plus modeste dans les activités de distribution/logistique (3,8%), de R&D (1,6%)

Taux de recours à l'intérim selon les secteurs d'activité



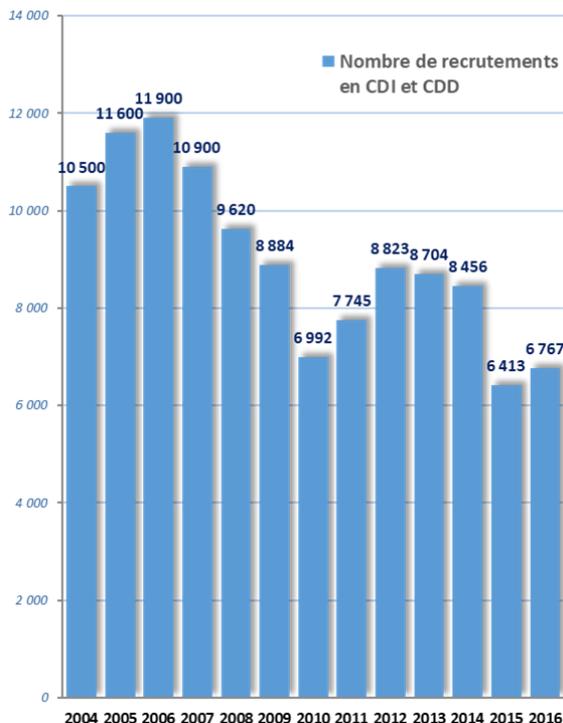


Repères sur l'emploi des entreprises du médicament

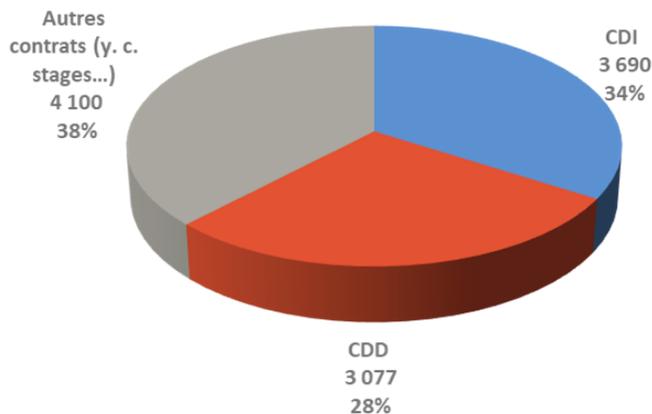
(dernières sources consolidées au 31/12/2016)

Près de 6800 personnes recrutées dans les entreprises du médicament en 2016 soit une augmentation de 6% par rapport à 2015

- Parmi les **10900 entrées** dans le secteur, près de **6800 recrutements en CDI et CDD** (près de 3700 en CDI et environ 3100 en CDD) ont été réalisés en 2016, un **taux d'entrée de 6,8%**
- Une **hausse des embauches** par rapport à 2015 (6413 entrées en 2015).
- 2220 stages, 820 contrats de professionnalisation, 1060 contrats d'apprentissage soit un total de **4100 entrées, chiffre en progression par rapport aux 3540 entrées de 2015**.
- **34% des embauches ont été réalisées en CDI**, une proportion équivalente à celle constatée dans l'ensemble de l'industrie où la part des CDI dans les embauches atteint 32% (Dares, 2016).
- **28% des embauches ont été réalisées en CDD**, les autres embauches correspondent à des contrats de professionnalisation, des contrats d'apprentissage, des stages
- **10680 sorties (démissions, départs en retraites, licenciements, sorties du secteur, cessations d'activité...)**

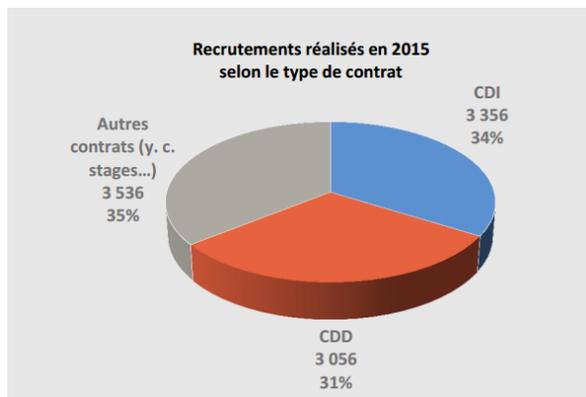


Recrutements en 2016 selon le type de contrat



Si les **PME recourent plus systématiquement au CDI**, les plus **grandes entreprises** intègrent davantage de **stagiaires et d'alternants**.

Rappel : Recrutements en 2015 selon le type de contrat



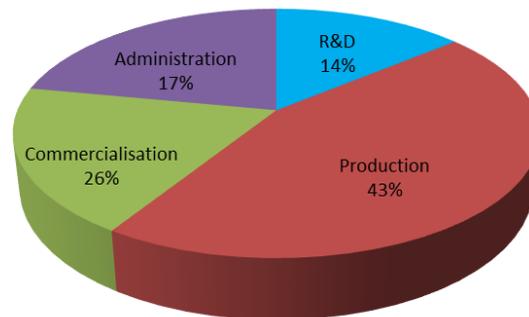


Repères sur l'emploi des entreprises du médicament

(dernières sources consolidées au 31/12/2016)

Une part importante des recrutements en production

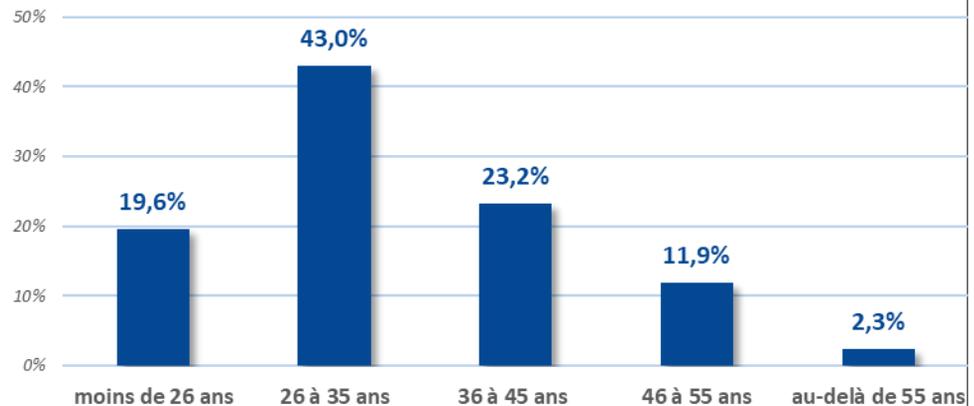
Répartition des recrutements par famille



Recrutements des CDI et CDD selon l'âge des entrants

Tous types de contrats confondus, l'âge moyen des recrutements est de 30,1 ans en 2016, tandis que l'âge médian atteint 27 ans. Pour les seules embauches réalisées en CDI l'âge moyen s'élève à 36,4 ans et l'âge médian passe à 35 ans.

L'examen du profil par âge des recrutements souligne l'entrée assez tardive des personnels dans l'industrie pharmaceutique.





Repères sur l'emploi des entreprises du médicament

(dernières sources consolidées au 31/12/2016)

Une part stable des CDI depuis 10 ans....

Effectifs en CDI : **87,8%**
Effectifs en CDD : **5,9%**
Effectifs en contrat en alternance : **6,3%**
(contrats pro, apprentissage)

Une politique sociale offensive du secteur pour le renforcement de l'emploi en France

Une amélioration de l'emploi des seniors dans le secteur

- Les seniors (salariés de 50 ans et plus) représentent 30% des effectifs en 2016 (29,3% en 2015)
- Ils représentent 8% des recrutements du secteur en 2016

Une gestion anticipée des évolutions de l'emploi au travers d'un accord de développement de l'emploi et des compétences (ADEC) entre l'Etat et les Industries de Santé

Des engagements pour favoriser l'emploi des jeunes (accord collectif « contrat de génération » du 20/10/2016)

Un des objectifs est d'augmenter progressivement la part des jeunes de moins de 30 ans dans les recrutements (tout type de contrat) à 30% dont 20% des recrutements en CDI au 31/12/2018 et d'augmenter la part des jeunes de moins de 30 ans à 15% des effectifs globaux de la branche au 31/12/2018.

Une volonté de faciliter l'emploi des personnes atteintes d'un handicap au travers d'une structure paritaire

- **Plus de 240** entreprises concernées, **240** correspondants handicap nommés et mobilisés dans le secteur
- Un taux d'emploi des travailleurs handicapés en progression : 1,69% en 2009, 2,13 % en 2010, 2,35% en 2011, 2,65% en 2012, 2,91 en 2013, 3,12% en 2014, 3,46% 2015, **3,67 % au titre de l'année 2016 soit un taux d'emploi multiplié par deux depuis 2009**
- **Près de 1 000** contrats signés en 2 ans

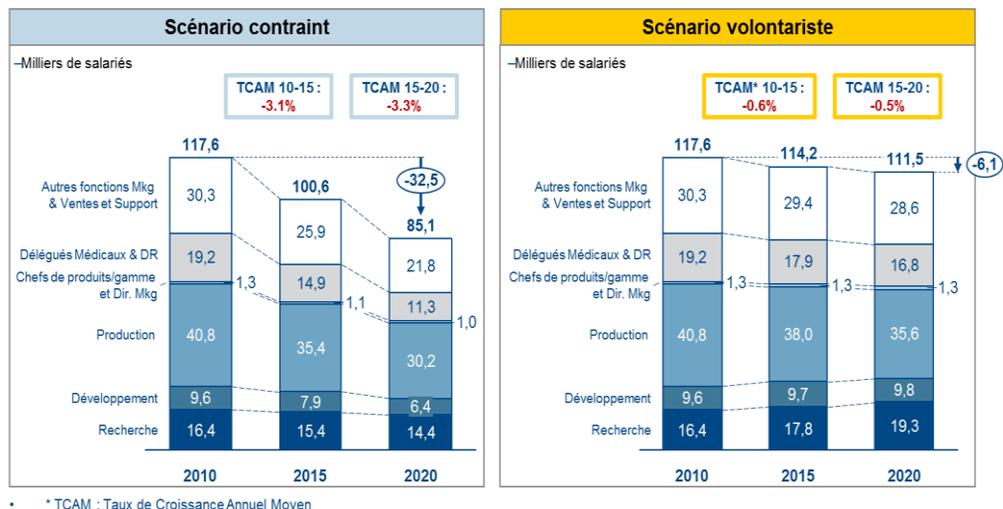


Repères sur l'emploi des entreprises du médicament

(dernières sources consolidées au 31/12/2016)

Mais des signaux d'alerte existent, notamment du fait d'une politique du médicament en France pénalisante pour le secteur...

- Un emploi de recherche fragile : 61% des effectifs de recherche sont concentrés dans seulement 10 entreprises en France
- Une situation française qui risque de changer si les pouvoirs publics ne créent pas rapidement les conditions de l'attractivité du médicament sur le territoire :
 - ❖ un transfert d'activités de R&D vers des pays plus attractifs, notamment en termes de maillage entre public et privé et d'accès au marché,
 - ❖ une tendance forte à l'externalisation d'activités vers la prestation (CRO's, façonniers), en France mais aussi à l'étranger,
 - ❖ une compétition accrue des pays émergents (BRIC),
 - ❖ Une perspective de baisse des effectifs à horizon 2020, y compris en production, plus ou moins forte. D'après les résultats du contrat d'étude prospective des industries de santé réalisé en 2012 avec l'Etat, le scénario volontariste prévoit une baisse des effectifs de 4000 salariés et de 34 000 salariés dans le scénario contraint.



Un nombre soutenu de PSE (plans de sauvegarde de l'emploi) ces 3 dernières années...

Une poursuite des restructurations dans les entreprises du médicament :

- En 2017, 14 PSE « France » ont été annoncés, impactant 1136 postes.
- En 2016, 15 PSE « France » ont été annoncés, impactant 1715 postes.
- En 2015, 20 PSE « France » ont été annoncés, impactant 1560 postes
- Les PSE ont principalement touché les effectifs de visite médicale et pour une part équivalente les fonctions supports. Les emplois de production et de R&D ont été peu impactés.

3 raisons principales aux restructurations annoncées :

De plus en plus de petites entreprises ou de sous-traitants font face à des cessations d'activité du fait de **difficultés financières** :

- **la rationalisation et l'optimisation de la production et de la R&D.** Ces restructurations risquent d'avoir un impact négatif à terme, sur l'emploi, dans ces activités,
- **le rapprochement au niveau mondial** (opérations de fusion ou rachat d'entreprises) dicté par la nécessité d'atteindre une taille critique sur le marché et de mutualiser les moyens notamment de recherche et de développement (le secteur restant peu concentré par rapport à d'autres secteurs comme l'automobile ou l'énergie). Ces restructurations impactent tous les métiers,
- **l'arrivée à échéance de nombreux brevets** liée à une absence de relais de croissance notamment par la mise sur le marché de nouveaux médicaments. Ces restructurations impactent principalement les métiers du marketing/vente et les métiers supports,



Repères sur l'emploi des entreprises du médicament

(dernières sources consolidées au 31/12/2016)

Note sur l'emploi dans les entreprises du médicament en France en 2017 (données au 31/12/2016)

La trajectoire de l'emploi dans l'industrie pharmaceutique en 2016

- Les **entreprises du médicament emploient 98 786 salariés** en 2016. L'industrie pharmaceutique rassemble ainsi environ 3% de l'emploi industriel en France. La branche professionnelle, qui rassemble tous les établissements qui appliquent la Convention Collective de l'industrie pharmaceutique identifiée par le code 0176, déborde du champ strict du secteur. Elle rassemble également des unités (filiales, établissements secondaires...) dont l'activité principale consiste dans la répartition pharmaceutique, la R&D spécialisée, les sièges sociaux des fabricants ou d'autres spécialités en lien avec l'activité des laboratoires. Selon la Dares, la branche employait 127 500 salariés en 2014.
- Les **effectifs du secteur se sont stabilisés en 2016**, en enregistrant une évolution de +0,1% qui représente une hausse des effectifs de l'ordre d'une centaine d'emplois. Cette progression traduit un coup d'arrêt dans le mouvement de réduction de l'emploi entamé en 2008, qui aura sur les dix dernières années réduit les effectifs du secteur de près de 10 000 emplois. En outre, la trajectoire des effectifs de l'industrie pharmaceutique apparaît en 2016 plus favorable que l'évolution de l'emploi constatée dans l'ensemble de l'industrie manufacturière (-0,9%).
- L'Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, le Centre-Val de Loire et la Normandie sont les **principales régions d'implantation** de l'industrie pharmaceutique. Ces quatre régions rassemblent plus des trois quarts des effectifs des laboratoires. Les établissements du secteur emploient un nombre significatif de salariés dans la quasi-totalité des régions métropolitaines.

Les principales caractéristiques des emplois du secteur

- L'emploi du secteur se caractérise par une majorité de **salariés en CDI** (87,8%) ou en **CDD** (5,9%) présentant une **ancienneté** assez élevée (13,1 ans en moyenne). L'**âge moyen** des salariés en CDI ou en CDD (43,6 ans) semble se stabiliser après avoir progressé à un rythme de l'ordre d'une année tous les 3 ans.
- Le **taux de féminisation** des emplois dans l'industrie pharmaceutique s'élève à 57% en 2016 alors que ce ratio n'est que de 25% dans l'ensemble de l'industrie manufacturière. Après une période de baisse, le taux de féminisation semble désormais se stabiliser.
- La **pyramide des âges** présente un profil élargi dans les tranches d'âge médianes (de 35 à 55 ans). L'intégration des jeunes se fait à un âge assez avancé du fait du haut niveau d'études des candidats et donc de la durée de la scolarité. Le nombre d'alternants et de stagiaires est assez élevé (6 200 stagiaires, apprentis et contrats de professionnalisation) et en progression significative en 2016 (+800).
- La répartition des effectifs selon la classification des emplois traduit le haut **niveau de qualification** des salariés. Les catégories 6 à 11 des emplois rassemblent désormais plus de la moitié des emplois du secteur en CDI-CDD (53%).



Repères sur l'emploi des entreprises du médicament

(dernières sources consolidées au 31/12/2016)

Note sur l'emploi dans les entreprises du médicament en France en 2017 (données au 31/12/2016)

Les flux d'emplois dans l'industrie pharmaceutique

- Le **taux d'entrée** dans le secteur atteint 6,8% en 2016. Cela correspond à 6 800 recrutements, dont 3 700 en CDI et 3 100 en CDD. L'amplitude des flux d'emplois correspond à une situation associant une stabilité des salariés en poste (ancienneté élevée...) et des flux d'entrées-sorties d'amplitude significative.
- Le **recours à l'intérim** est conforme aux autres secteurs industriels : l'emploi intérimaire représente 6,3% des effectifs du secteur en 2016 soit un ratio un peu en dessous de la moyenne de l'industrie manufacturière (7,2%). Cela correspond à près de 6 500 emplois équivalents temps plein.
- La segmentation des **sorties** d'emploi selon les motifs est diversifiée. Pour l'ensemble des personnels, les fins de CDD ou d'autres contrats représentent 58% du total. Pour les seuls personnels en CDI, les 4 260 départs se répartissent de la façon suivante : licenciements (1 750 unités, soit 41% du total des CDI sortants), démissions (1 010, 24%), ruptures conventionnelles (370, 9%). Les départs en retraite (480), ne représentent que 11% des sorties des personnels en CDI.

Les salaires pratiqués dans les entreprises de l'industrie pharmaceutique en 2016

- Le niveau moyen des **rémunérations** pratiquées dans la branche se situe 24% en moyenne au dessus des salaires constatés dans l'ensemble du périmètre des industries chimiques. Le haut niveau de qualification des salariés de l'industrie pharmaceutique explique largement cet écart.
- Une part significative (21%) de la rémunération totale des salariés de la branche provient d'éléments qui s'ajoutent au salaire de base. Dans cet ensemble, les primes variables (primes commerciales, sur objectif...) et les autres primes (prime d'ancienneté...) représentent ensemble 13% de la rémunération totale en moyenne tandis que l'intéressement et la participation contribuent ensemble à hauteur de 7% au montant global de la rémunération.
- La dispersion des rémunérations est principalement expliquée par la position des salariés dans la classification des emplois. En outre, le salaire de base d'un salarié de la branche se situe en moyenne 40% au dessus du minimum conventionnel du groupe de la classification auquel il appartient, tandis que la médiane s'établit à 39% au dessus des minima. Ces ratios sont également croissants avec la position dans la classification des emplois.
- Une analyse statistique sur le différentiel de rémunérations entre les femmes et les hommes montre que l'écart ajusté de salaire entre les salariés des deux genres s'élève à 3,0% en défaveur des personnels féminins lorsque l'on neutralise l'effet de tous les autres critères explicatifs (âge, ancienneté, taille de l'employeur, classification...).